

**Proposition du Conseil administratif du 30 avril 2008 en vue du boucllement de 11 crédits d'étude, de préétude et de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 127 722,14 francs, composé:**

- I. d'un montant de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits de réalisation terminés;**
- II. d'un montant de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires d'un crédit d'étude non suivi de réalisation;**
- III. d'un montant de 9 510,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits d'étude dont le crédit de travaux a déjà été bouclé;**
- IV. de six crédits d'étude, non suivis de réalisation, non utilisés ou abandonnés, représentant un montant total voté de 942 205 francs moins une dépense cumulée de 105 150,80 francs, sans demande de crédit complémentaire.**

Mesdames et Messieurs les conseillers,

### **Préambule**

Selon les dispositions légales de la loi sur l'administration des communes (article 30, alinéa 1, lettres e et m) et de son règlement d'application (articles 33, 34, alinéa 6, lettre j, et 35), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final de divers crédits de préétude, d'étude et de travaux terminés, gérés par le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité.

A la suite de la réponse du Conseil administratif à la motion M-664 (22 janvier 2007) relative aux boucllements de crédits, puis des remarques du Conseil municipal, le Conseil administratif recherche une nouvelle approche qui réponde aux souhaits de la commission des finances, d'une part, et aux impératifs de gestion, d'autre part. Le Conseil administratif entend trouver un accord sur ce point le plus rapidement possible.

**I. Boucllement de deux crédits de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 107 464,09 francs**

1.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine privé VG
Libellé	Travaux d'assainissement de la plaine de Plainpalais, 1 <sup>re</sup> phase
Localisation	Plaine de Plainpalais
N° de PR	250
N° de PFI	091.018.03
N° d'OTP/SAP	I230033101
Date du vote	13.01.1998
	Montant voté 745 000
	Montant des dépenses 807 069,96
	Différence - 62 069,96

L'aspect expérimental du revêtement a engendré des frais supplémentaires, mais il a permis d'analyser ce type de nouveau revêtement et d'en apprécier les qualités pour l'évacuation des eaux de surface.

De plus, l'estimation de la demande de crédit a été réalisée sur la base d'un devis général et non sur des soumissions d'entreprises.

Enfin, les usagers ont demandé le changement du système d'éclairage du terrain de pétanque, non prévu dans la demande de crédit.

I. 2 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Aménagement à l'essai
Localisation	Rue du Lac
N° de PR	60
N° de PFI	102.017.02
N° d'OTP/SAP	I230051101
Date du vote	14.03.2001
	Montant voté 163 200
	Montant des dépenses 208 594,13
	Différence - 45 394,13

Le dépassement du crédit a été généré par des travaux non prévus, entre autres de sécurisation du site pour les cyclistes et les piétons, lors du chantier.

Cet aménagement était à l'essai. Un mandat d'étude a été confié à un bureau d'architectes afin d'élaborer un aménagement pérenne. Ce mandat n'a pas eu de suite.

Le régime de circulation a été confirmé le 24 juin 2005 par l'Office cantonal de la mobilité. La zone piétonne est donc définitive.

**II. Boucllement d'un crédit d'étude terminé, non suivi de réalisation, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 10 747,55 francs**

II.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude d'aménagement urbain		
Localisation	Rues du Conseil-Général, Général-Dufour, De-Candolle		
N° de PR	6		
N° de PFI	-		
N° d'OTP/SAP	I230004101		
Date du vote	4.11.1975		
	Montant voté		160 000.—
	Montant des dépenses		170 747,55
	Différence		- 10 747,55

L'étude a été réalisée puis abandonnée en raison des conflits non résolus des différents acteurs de l'espace public.

**III. Boucllement de deux crédits d'étude terminés, suivis d'une réalisation mais dont le crédit de travaux est déjà bouclé**

III.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude de réaménagement		
Localisation	Place du Rhône, Au Fil du Rhône		
N° de PR	98		
N° de PFI	102.035.01		
N° d'OTP/SAP	I230028101		
Date du vote	12.11.1996		
	Montant voté		123 600.—
	Montant des dépenses		124 055,20
	Différence		- 455,20

L'objectif a été atteint et la place réalisée.

III.2 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude de réaménagement des arrêts TPG		
Localisation	Quai de la Poste, Au Fil du Rhône		
N° de PR	98		
N° de PFI	106.036.03		
N° d'OTP/SAP	I230030101		
Date du vote	12.11.1996		

Montant voté	41 000.—
Montant des dépenses	50 055,30
Différence	– 9 055,30

Le montant du crédit comprenait les honoraires d'architectes. Le dépassement est dû aux honoraires d'ingénieurs qui n'étaient pas inclus dans la demande.

#### **IV. Bouclement de six crédits d'étude abandonnés, non utilisés ou non suivis de réalisation, sans demande de crédit complémentaire**

IV.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude envir. urbain complém. équipements PLQ 96
Localisation	Avenue Peschier
N° de PR	300
N° de PFI	101.070.05
N° d'OTP/SAP	I230045101
Date du vote	10.02.1998

Montant voté	50 000.—
Montant des dépenses	41 284,50
Différence	8 715,50

L'étude a été réalisée. Elle a débouché sur des modifications mineures (marquage, etc.) de l'espace public, réalisées par les services compétents de la Ville de Genève.

IV.2 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement de la place
Localisation	Place des Alpes
N° de PR	273
N° de PFI	102.023.03
N° d'OTP/SAP	I230031101
Date du vote	11.01.1997

Montant voté	100 000.—
Montant des dépenses	50 384,00
Différence	49 616,00

Le projet de la place des Alpes était issu d'un mandat d'études parallèles. Le projet a été développé puis refusé par le Conseil administratif.

IV.3 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement du périmètre
Localisation	Rue Diday, boulevard du Théâtre
N° de PR	175

N° de PFI	101.071.13		
N° d'OTP/SAP	I230078101		
Date du vote	25.05.2002		
		Montant voté	297 700.—
		Montant des dépenses	13 482,30
		Différence	284 217,70

Une étude d'avant-projet a été réalisée. Le montant de la demande de crédit devait couvrir une étude englobant les abords du Grand Théâtre et l'amélioration de ses accès pour les camions de livraison. Cette étude a été abandonnée, au profit d'autres lieux de la ville de Genève qui devaient être aménagés plus urgemment.

IV.4 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine privé VG		
Libellé	Etude d'aménagement de la 2 <sup>e</sup> phase du parc		
Localisation	Rue Charles-Sturm		
N° de PR	223, arrêté II		
N° de PFI	091.076.04		
Date du vote	3.12.2002		
		Montant voté	170 000
		Montant des dépenses	0

L'étude d'une deuxième phase d'aménagement de la place Sturm était prévue en lien avec la modification d'itinéraire de la ligne 1 et le déplacement du dépôt de la Voirie situé sur la place. Ces deux changements n'ayant pas eu lieu, cette étude a été abandonnée.

IV.5 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude des mesures liées au tram «Acacias»		
Localisation	Rue des Ronzades		
N° de PR	117		
N° de PFI	106.083.11		
N° d'OTP/SAP	Pas ouvert		
Date du vote	15.01.2002		
		Montant voté	224 505
		Montant des dépenses	0

Le projet d'aménagement de la rue des Ronzades a été étudié dans le cadre d'un crédit destiné à plusieurs lieux liés aux travaux du tramway de la ligne Acacias (PR-300 bouclée).

IV.6 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public		
Libellé	Etude de réaménagement		
Localisation	Rue des Deux-Ponts, rond-point de la Jonction		
N° de PR	300		

N° de PFI	102.015.03
N° d'OTP/SAP	Pas ouvert
Date du vote	10.02.1998

Montant voté	100 000
Montant des dépenses	0

Cette zone requiert depuis longtemps une mise en valeur. Elle n'a pas été concrétisée, car elle s'insérerait dans un contexte complexe. Aujourd'hui, elle fait partie du projet de la nouvelle ligne de tramway Cornavin-Onex-Bernex.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

### *PROJET D'ARRÊTÉ I*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de deux crédits de réalisation terminés, un crédit complémentaire de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

- 62 069,96 francs pour la réalisation de la première phase d'aménagement de la plaine de Plainpalais (PR-250 votée le 13.01.1998);
- 45 394,13 francs pour la réalisation de l'aménagement à l'essai de la rue du Lac (PR-60 votée le 14.03.2001).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

### *PROJET D'ARRÊTÉ II*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage d'un crédit d'étude non suivi de réalisation, un crédit complémentaire de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

- 10 747,55 francs pour l'étude d'aménagement urbain des rues du Conseil-Général, Général-Dufour, De-Candolle (PR-6 votée le 4.11.1975).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

### PROJET D'ARRÊTÉ III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de deux crédits d'étude suivis d'une réalisation, dont le crédit de travaux est déjà bouclé, un crédit complémentaire de 95 10,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

- 455,20 francs pour l'étude de réaménagement de la place du Rhône, Au Fil du Rhône (PR-98 votée le 12.11.1996);
- 9055,30 francs pour l'étude de réaménagement des arrêts TPG au quai de la Poste, Au Fil du Rhône (PR-98 votée le 12.11.1996).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

*PROJET D'ARRÊTÉ IV*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Les crédits d'étude suivants:

- 50 000 francs pour l'étude de l'environnement urbain à l'avenue Peschier, moins une dépense de 41 284,50 francs (PR-300 votée le 10.02.1998);
- 100 000 francs pour l'étude d'aménagement de la place des Alpes, moins une dépense de 50 384 francs (PR-273 votée le 11.01.1997);
- 297 700 francs pour l'étude d'aménagement du périmètre de la rue Diday, boulevard du Théâtre, moins une dépense de 13 482,30 francs (PR-175 votée le 25.05.2002);
- 170 000 francs pour l'étude d'aménagement de la 2<sup>e</sup> phase du parc à la rue Charles-Sturm (PR-223 votée le 3.12.2002);
- 224 505 francs pour l'étude des mesures liées au tram «Acacias» à la rue des Ronzades (PR-117 votée le 15.01.2002);
- 100 000 francs pour l'étude de réaménagement de la rue des Deux-Ponts et du rond-point de la Jonction (PR-300 votée le 10.02.1998),

sont bouclés sans demande de crédit complémentaire.

*Annexe:* un tableau récapitulatif

Demande de bouclage de 11 crédits d'investissement du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité

No de PR	Date du vote	PFI	Localisation	Libellé	Montant voté	Dépenses	Différence
250	13.01.1998	091.018.03	Plaine de Plainpatais	Assainissement de la Plaine de Plainpatais 1ère phase	745000.00	807069.96	-62069.96
60	14.03.2001	102.017.02	Rue du Lac	Aménagement à l'essai	163200.00	208594.13	-45394.13
6	04.11.1975	101.099.00	Rues du Conseil-Général, Général-Dufour, Candolle	Etude d'aménagement urbain	160000.00	170747.55	-10747.55
98	12.11.1996	102.035.01	Place du Rhône, Au fil du Rhône	Etude de réaménagement	123600.00	124055.20	-455.20
98	12.11.1996	106.036.03	Quai de la Poste, Au fil du Rhône	Etude de réaménagement des arrêts TPG	41000.00	50055.30	-9055.30
300	10.02.1998	101.070.05	Av. Peschier	Etude envir. urbain complém. équipements PLQ 96	50000.00	41284.50	8715.50
273	11.01.1997	102.023.03	Place des Alpes	Etude d'aménagement de la place	100000.00	50384.00	49616.00
175	25.05.2002	101.071.13	Rue Diday, bd du Théâtre	Etude d'aménagement du périmètre	297700.00	13482.30	284217.70
223	03.12.2002	091.076.04	Rue Charles-Sturm	Etude d'aménagement de la 2ème phase du parc	170000.00	0.00	170000.00
117	15.01.2002	106.083.11	Rue des Ronzades	Etude des mesures liées au tram "Acacias"	224505.00	0.00	224505.00
300	10.02.1998	102.015.03	Rue des Deux-Points et rond-point de la Jonction	Etude de réaménagement	100000	0.00	100000.00
					942205.00	105150.80	837054.20
					Crédit complémentaire demandé		-127722.14
					Montant non dépensé		837054.20